

UN APPRENTI EN CUISINE (H/F)



CDD



Chaumont, Saint-Dizier, Chalindrey, Joinville, Colombey

Temps de travail et fondement juridique :

Temps de contrat :

35h/semaine

Fondement juridique et la rémunération :

Conditions liées au code du travail

Missions du service – positionnement de l'agent :

L'apprenti est recruté par le conseil départemental de la Haute Marne et affecté à la Direction de l'éducation.

Tâches confiées :

Sous l'autorité hiérarchique du président du conseil départemental et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement, vous participez à l'entretien de l'établissement ainsi qu'aux missions d'aide de cuisine.

Vous êtes particulièrement chargé de participer au service de restauration : mise en place de la salle, préparation des entrées, élaboration des repas, nettoyage de la vaisselle et des ustensiles de cuisine, et remise en état de la cuisine.

Relations : avec la communauté éducative (principal, gestionnaire, élèves, personnel enseignant et territorial)

Profil recherché :

Étudiant(e) en restauration collective

- Techniques de nettoyage des locaux, l'utilisation des matériels et des produits,
- Propriétés des produits et leurs précautions d'emploi et de stockage,
- Besoins d'approvisionnement au référent,
- Assurer le bon fonctionnement des matériels,
- Savoir travailler en équipe,
- Savoir respecter les consignes de travail et les délais dans la réalisation des tâches confiées,

Pourquoi nous rejoindre ?

Les plus : Tickets restaurants, association amicale, la prévoyance, le CNAS, contrat de groupe et participation mutuelle.

Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 35h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00.

Comment candidater ?

*Vous pouvez demander la fiche de poste complète
et adresser votre candidature à apprentissage@haute-marne.fr*

Votre inscription en école, le programme qui sera suivi, le planning annuel, lettre de motivation, curriculum vitae et le recueil de consentement des données sont exigés.